

Paris va-t-elle perdre des futurs architectes ?

Les 2 300 élèves de l'Ensa-Paris-La Villette pourraient quitter leurs sites du XIX^e pour d'anciens hangars SNCF de Saint-Denis (93).

C'est un site historique dans la vie du rail et dans celle de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), qui ont toujours été étroitement liées. Au nord-ouest de la porte de la Chapelle, la zone ferroviaire Landy-Wilson et ses fameuses « cathédrales » vont peut-être enfin se trouver une seconde vie.

Cet immense terrain de 35 ha abrite d'anciens hangars qui servaient à la réparation des locomotives et des wagons. Désaffectées depuis plus de vingt ans, ces « cathédrales du rail » sont classées depuis 2004 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

« Nous avons été contactés par l'Ecole nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Paris-La Villette, qui a souhaité se relocaliser dans le secteur », explique Stéphane Peu, ad-

joint (PCF) en charge de l'urbanisme à Saint-Denis. Un vœu en ce sens a été adopté en novembre par le conseil d'administration de cette école de près de 2 300 étudiants, la plus grande du réseau des écoles publiques d'architecture, fondée en 1969 et installée sur un site principal et deux annexes dans le XIX^e.

« Nous sommes un peu à l'étroit, confirme-t-on à la direction de l'école. Le déménagement à la Plaine-Saint-Denis fait partie des solutions à l'étude, mais rien n'est signé. »

■ Il reste à boucler le rachat entre la ville, la SNCF et RFF

La friche sur laquelle l'Ensa Paris-La Villette réfléchit à s'installer fait partie des terrains de l'Etat identifiés par la ministre du Logement, Cécile Duflot, comme pouvant être cédés à bas



Zone ferroviaire Landy-Wilson, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). La plus grande des « cathédrales du rail », site classé et propriété de RFF et de la SNCF, est l'un des sites étudiés par l'Ensa-Paris-La Villette pour son déménagement. (DR.)

prix pour y construire des logements sociaux. Depuis plus d'un an, Saint-Denis négocie leur rachat avec la SNCF et RFF. La ville envisage de construire, dans et autour des fameuses « cathédrales », un programme de 400 à 500 logements, une crèche, un centre de santé, un centre de PMI (protection maternelle et infantile), autour d'un parc d'1 ha.

C'est dans l'une des « cathédrales », « la plus grande et la plus majestueuse » selon Stéphane Peu, que l'Ensa Paris-La Villette pourrait s'ins-

taller. Le président de l'école, Bendlicht Weber, lui, a écrit « sa très grande satisfaction » de pouvoir ainsi « associer notre projet de relocalisation avec les ambitions du projet de développement territorial ».

« Contrairement au projet d'installation d'une autre grande école parisienne, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) sur le campus Condorcet à Aubervilliers, qui a suscité des réactions négatives parfois, cette relocalisation se fait à leur demande », se satisfait Stéphane

Peu. Il reste désormais à boucler le rachat auprès de la SNCF et de RFF, avant de lancer la constitution de la ZAC (zone d'aménagement concertée). Un processus souvent long « mais les choses s'accélèrent », assure l'élu.

Il faudra, ensuite, choisir les aménageurs et les architectes. Nul doute que, dans ce domaine, l'Ensa Paris-La Villette, avec son réseau de plus de 8 500 anciens élèves, aura son mot à dire.